



La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

5.00 crédits	30.0 h + 30.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Etienne Dany (coordinateur(trice)) ;Gallez Françoise ;
Langue d'enseignement	Allemand
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Cette unité d'enseignement abordera différents thèmes, tant à l'écrit qu'à l'oral, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'actualité politique, économique, sociale et culturelle des pays étudiés#; • l'histoire contemporaine et l'organisation politique des pays étudiés#; • les implicites culturels, historiques ou politiques présents dans les textes à traduire ou les discours à interpréter#; • les spécificités de l'allemand utiles à un-e traducteur-ricer/interprète vers le français.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre la fonction des variations linguistiques (sociales, géographiques ou historiques) et utiliser les structures grammaticales, lexicales et idiomatiques appropriées dans leurs langues de travail (01 – Langue et culture) ; • reconnaître les éléments, valeurs et références culturels dans le texte écrit ou oral (y compris les présupposés, les allusions et les stéréotypes) et rédiger conformément aux codes culturels, aux conventions de genre et aux normes rhétoriques (02 – Langue et culture) ; • rédiger des textes à des fins spécifiques dans une ou plusieurs langues de travail, en tenant compte des situations, destinataires et contraintes spécifiques (9 – Traduction). <p>Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</p> <p>À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e est capable de#:</p> <ul style="list-style-type: none"> • identifier et exploiter la documentation pertinente et utile à la compréhension et à l'élargissement des thématiques abordées#; • lire, comprendre et synthétiser des articles et des documents audiovisuels en allemand relatifs aux thématiques abordées#; • situer chronologiquement les processus les plus significatifs de la politique des pays étudiés, avec qualité d'analyse et clarté d'exposition, en respectant la terminologie propre à la matière#; • fusionner des éléments analogues provenant de sources différentes pour obtenir un ensemble cohérent d'information de qualité supérieure ; • comprendre, expliquer, situer et illustrer les concepts vus au cours et les implicites culturels, historiques ou politiques présents dans les textes à traduire et à interpréter#; • exprimer spontanément et couramment, avec clarté et précision, ses idées et opinions sur des sujets relevant de l'actualité politique, économique, sociale et culturelle ; • restituer en allemand des messages complexes pour transmettre l'information essentielle de façon rapide et structurée dans un but de médiation interculturelle et interlinguistique#; • présenter oralement et par écrit en allemand un travail personnel d'analyse portant sur les aspects historiques, culturels et linguistiques abordés au cours en respectant les règles propres à la rédaction et à la présentation orale en public en allemand#; • appliquer à la traduction et à l'interprétation les concepts vus au cours.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Évaluation formative et certificative</p> <p>Dans le cadre du cours, les étudiants auront l'occasion de faire au moins une présentation orale qui leur permettra de recevoir un feedback sur leur(s) prestation(s) ; feedback utile, par ailleurs, pour la bonne préparation à l'examen. L'examen de la partie KULTUR consistera en une présentation orale qui approfondit une des thématiques abordées au cours. Cette évaluation portera également sur la présentation et le ppt de l'exposé (slides à imprimer et à rendre sous forme de document). La présentation compte pour 40% de la partie KULTUR. L'examen est complété par une question portant sur la matière vue au cours (60% de la note KULTUR).</p> <p>Pour la session de janvier, la partie SPRACHE du cours fera l'objet d'une évaluation continue certificative portant sur les compétences orales et écrites en allemand (présentation orale, rédaction de divers types de textes, vocabulaire, etc.; 50% de la note de la partie SPRACHE) ET d'un examen oral (50% de la note de la partie SPRACHE). En août/septembre, l'évaluation portera sur un examen écrit et un examen oral.</p> <p>Les modalités pratiques et précises relatives aux deux parties du cours seront précisées en temps utile sur la plateforme Moodle.</p> <p>La note finale est constituée de 2 parties intégrées. Les deux parties du cours ont une pondération égale, soit 50% pour la partie KULTUR et 50% pour la partie SPRACHE. Toutefois, une note inférieure à 7/20 pour l'une des deux parties du cours entraînera automatiquement une note d'échec pour la totalité de l'UE; dans ce cas, la note de l'UE sera équivalente à la plus basse des deux notes.</p> <p>Si la note finale de l'UE est inférieure à 10/20, seule(s) la ou les partie(s) en échec durant la session de janvier sera ou seront représentée(s) lors de la session d'août/septembre. En cas d'absence injustifiée à l'une des parties, les deux parties de l'UE doivent être représentées durant la session d'août/septembre.</p> <p>Session de janvier :</p> <p>Partie KULTUR : présentation orale qui approfondit une des thématiques abordées au cours (40% de la partie KULTUR) et questions portant sur la matière vue au cours (60% de la partie KULTUR)</p> <p>Partie SPRACHE : Évaluation continue certificative (50% de la partie SPRACHE) + examen oral (50% de la partie SPRACHE)</p> <p>L'évaluation finale de l'UE repose, pour la partie SPRACHE, sur l'évaluation continue certificative et un examen oral. En vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, les titulaires du cours pourront proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas présenté l'évaluation continue dans les délais requis.</p> <p>Session d'août-septembre :</p> <p>Partie KULTUR : présentation orale qui approfondit une des thématiques abordées au cours (40% de la partie KULTUR) et questions portant sur la matière vue au cours (60% de la partie KULTUR)</p> <p>Partie SPRACHE : Examen écrit (50% de la partie SPRACHE) + examen oral (50% de la partie SPRACHE)</p> <p>Les travaux à présenter ou à remettre dans le cadre du cours sont des <u>travaux personnels</u> qui refléteront les compétences en langue et culture allemandes de l'étudiant-e. Les sources utilisées seront mentionnées de manière adéquate. Le recours à un logiciel de traduction automatique et à des intelligences artificielles, quelles qu'elles soient, est interdit, sauf lorsque que celui-ci est autorisé explicitement dans les consignes d'un exercice ou d'une évaluation.</p> <p>Toute irrégularité/fraude, comme l'utilisation de logiciels ou programmes de traduction automatique vers l'allemand, la rédaction du travail par des tiers, le plagiat, etc. sera sanctionnée selon le <i>règlement général des études et des examens</i>.</p>
Méthodes d'enseignement	Cours magistraux et séances d'exercices Participation active des étudiants
Contenu	Dans le cadre de ce cours, une partie magistrale abordera différentes thématiques ayant trait à la culture, à la langue et à la politique allemande, dans le but d'amener les futurs traducteurs à mieux comprendre l'Allemagne actuelle et à plus aisément pouvoir traduire tous les textes contenant des références implicites ou explicites à la culture, à la politique ou à d'autres traits caractéristiques de la société allemande. Les étudiants observeront également les spécificités linguistiques allemandes dans une approche contrastive. Afin de donner l'opportunité aux étudiants de parfaire leur maîtrise active de la langue allemande, la partie pratique du cours amènera les étudiants à participer activement en approfondissant, dans des exercices oraux ou écrits, l'un ou l'autre point abordé durant la partie magistrale du cours. Toute une série d'exemples, de conseils et de moyens linguistiques devront leur permettre d'améliorer leur maîtrise de la compétence communicationnelle en allemand.
Ressources en ligne	http://www.dw.de http://www.dwds.de http://www.bpb.de

<p>Bibliographie</p>	<p>Albrecht, Jörn (2005), Übersetzung und Linguistik. Tübingen: Narr. Fandrych, Christian (Hrsg.) (2012): Klipp und Klar. Übungsgrammatik für die Mittelstufe B2/C1. Stuttgart: Klett. Henschelmann, Käthe (1999). Problembewusstes Übersetzen Französisch-Deutsch. Tübingen: Narr Studienbücher. ISBN: 978-3-8233-4969-3 Hohmann, Heinz-Otto (2006). Discuter en français. Französisch-deutsche Diskussionswendungen mit Anwendungsbeispielen. Stuttgart: Reclam. Strank, Wiebke (2010): Da fehlen mir die Worte. Leipzig: Schubert-Verlag. ISBN 978-3-929526-99-8 Turtur, Ursula (2006) Übungen zum Wortschatz der deutschen Schriftsprache. Meckenheim: Liebaug-Dartmann. ISBN: 978-3-922989-61-5. Christa Wolf, Was bleibt. Lecture obligatoire Freddy Derwahl, Bosch in Belgien (ISBN-10 # : # 9054332131 ou ISBN-13 # : # 978-9054332138). Lecture obligatoire</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Articles et ressources proposés en cours de semestre via la plateforme Moodle</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LSTI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en traduction	TRAD2M	5		
Master [120] en interprétation	INTP2M	5		
Master [120] en enseignement section 4 : langues modernes : traduction et interprétation	TRAD2M4	5		